



PROJET Cap 16.2

Lieu : France / Europe

Durée du projet : 36 mois (2020 - 2022)

Le projet Cap 16.2 s'inscrit dans l'urgence de mettre un terme à la violence, l'exploitation et la traite, et toute forme de violence et de torture dont sont victimes les enfants - tel que défini dans l'Objectif de Développement Durable 16.2.

Cet engagement politique, pris par les Etats de réaliser cet objectif d'ici 2030, reprend les engagements juridiques pris dans le cadre des conventions internationales et européennes relatives au respect, à la promotion et à la protection des droits humains, en général, et des droits des enfants et des femmes, en particulier.

Dans ce contexte, ECPAT France a souhaité contribuer à cet effort en développant le projet CAP 16.2 afin de lutter contre la traite et l'exploitation sexuelle des enfants et des jeunes.

En ce sens, les 3 piliers du projet sont:

- Le développement de connaissances et la collecte de données ;
- Le renforcement des systèmes de protection pour une meilleure prise en charge des enfants victimes de traite ;

- Le renforcement du cadre normatif relatif à la lutte contre la traite et l'exploitation sexuelle.

Ce projet intègre et complète des actions développées dans d'autres Projets France et Europe en cours de réalisation, notamment les projets KOUTCHA, CAPISCE et *Don't Pay with Your Life*, afin de renforcer les efforts et multiplier les effets.

En particulier, le projet adresse les axes suivants:

1. la lutte contre la traite des filles et des femmes nigérianes à des fins d'exploitation sexuelles en Europe - notamment à travers la prévention
2. la question de l'identification et des poursuites des abuseurs/exploiteurs et de la protection des victimes dans les procédures judiciaires
3. la question de l'identification des victimes et de leur accès à des services de insertion appropriées

4. les réponses judiciaires aux faits de traite, notamment dans des situations nouvelles de live streaming.

En outre, et de manière transversale, ce projet investit également dans la communication digitale ayant pour ambition de faciliter l'accès à l'information et à la formation des personnes vulnérables à la traite, des professionnels de la protection de l'enfance (application mobile, réseaux sociaux) et le personnel des autorités compétentes.

Le projet Cap 16.2 vise également le développement d'alliance stratégique avec d'autres acteurs français et européens afin de promouvoir la participation des survivants aux programmes et aux politiques publiques.

16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES



16.2 Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants

